

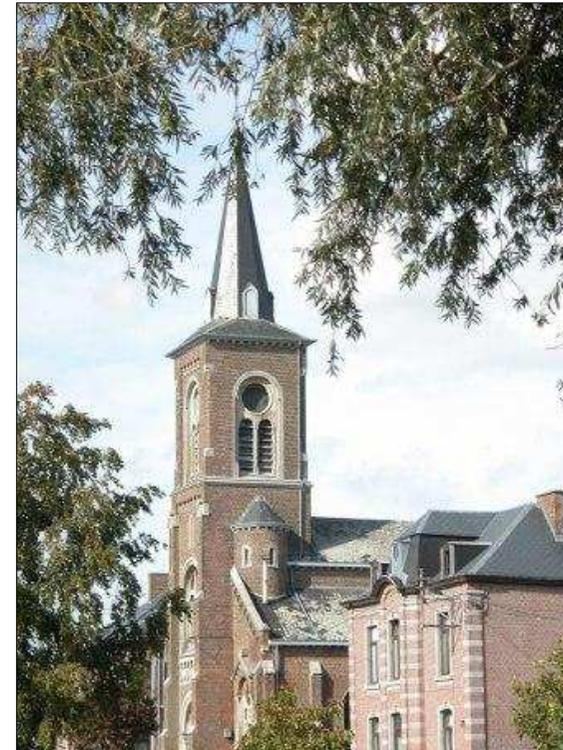


Feuillet téléchargeable sur le site Internet des paroisses de La Bruyère

<http://www.doyennesaintservais.be/secteurlabruyere/index.htm>

(aller dans "Historique")

© Paroisse Saint-Nicolas Bovesse (2010)



PAROISSE SAINT-NICOLAS - BOVESSE -

APERÇU HISTORIQUE



- Secteur pastoral de La Bruyère -

SAINT NICOLAS

Évêque de Myre (IV^{ème} s.). Il y a un abîme entre la popularité de ce saint et ce que nous savons de sa vie. Selon les plus anciens documents (VI^{ème} s.), **Nicolas**, natif d'Asie Mineure, devint évêque de Myre en Lycie. Emprisonné durant la persécution de Dioclétien, il aurait assisté au concile de Nicée qui condamna l'arianisme. Il aurait été enterré dans sa cathédrale.

Mais il faut compter surtout avec la luxuriante légende dorée de saint Nicolas. Un des épisodes les plus connus est celui qui est relatif aux trois filles d'un de ses voisins : ayant appris que celui-ci, incapable de les doter, les destinait à la prostitution, il jeta nuitamment chez cet homme, par la fenêtre, trois bourses d'or. Beaucoup moins vraisemblable, encore que plus populaire, est l'épisode de la résurrection par saint Nicolas de trois enfants qu'un aubergiste avait assassinés et mis dans son saloir.

Le culte de saint Nicolas s'étendit en Orient, au point que Constantinople eut jusqu'à 25 églises à lui dédiées. En 1910, en Grèce, sur 4637 églises, 359 avaient saint Nicolas comme patron. Il est, avec saint André, le patron de la Russie ; dans l'imagination populaire, il y devint l'héritier de Mikoula, le dieu de la Moisson, "qui remplacera Dieu quand Dieu sera trop vieux".

L'Occident ne fut pas en reste. Car, quand les Sarrasins s'emparèrent de Myre au XI^{ème} s., les reliques du saint furent transférées en Italie, à Bari, qui devint l'un des grands lieux de pèlerinage de la chrétienté. La Grande-Bretagne, après la Grèce, voua un culte extraordinaire à saint Nicolas, considéré comme le patron des marins. Dans tout le pays, les églises en l'honneur de l'évêque de Myre se multiplièrent. Patron des écoliers, saint Nicolas - qu'accompagnaient son âne chargé de cadeaux et le vigoureux père Fouettard - est particulièrement vénéré par les enfants, le 6 décembre, dans le nord de la France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse [et en Belgique !] : porteur de jouets et de friandises, il les dépose de nuit dans la cheminée. Mais la légende du "Père Noël" et de l'Américain "Santa Claus" porte de plus en plus préjudice au culte populaire de saint Nicolas. –
Fête le 6 décembre.

Source : P. PIERRARD,
Dictionnaire des prénoms et des saints,
Paris, Librairie Larousse, 1974, p. 160-161.

Situation actuelle

Avant d'être rattachée au **doyenné de Saint-Servais** (26 septembre 1958), la paroisse de **Bovesse** est liée au doyenné de Leuze dès 1837. En 1960 est érigée la **région pastorale de Namur** comprenant les doyennés d'Andenne, Auvelais, Fosses-la-Ville, Gembloux, Jambes, Leuze, Namur et Saint-Servais. En 1979, la paroisse de **Bovesse** est incluse au **secteur pastoral de Meux-Rhisnes (La Bruyère)**, faisant lui-même partie intégrante du **doyenné de Saint-Servais**.



Paroisse Saint-Nicolas
Place Lucien Séverin 5081 Bovesse
Abbés Patrick Libbrecht et Joseph Koffi

Source des informations :

- R. DELOOZ, *La Bruyère. Commune du Namurois*, Namur, 1986.
- E. DE MOREAU s.j. (sous la dir. de), *Histoire de l'Église*, 3^{ème} éd., Tournai-Paris, Casterman, 1931 (*Collection belge de manuels d'histoire*).
- E. DE MOREAU s.j., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. V : *L'Église des Pays-Bas (1559-1633)*, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1952.
- M. FRAITURE, *Le patrimoine rural à La Bruyère. Itinéraire de découverte - Journée du patrimoine*, La Bruyère, 1996 (*Maison de la Mémoire de La Bruyère*).
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-1979*, Namur, Céruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).
- J. GENNART s.j., *Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte. 1808-2002*, édition revue et augmentée (2003) disponible en ligne : http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices_culte_diocese.htm
- F. JACQUES, *Le diocèse de Namur en mars 1561. Étude de géographie historique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1968.
- C. J. JOSET s.j. (et collab.), *Répertoire, par diocèses et doyennés, des paroisses en 1789*, Namur, Ceruna, 1980 (*Répertoires Meuse-Moselle*).



Collecte des informations, synthèse et photos :
Éric Lauwers (octobre 2004 – remis à jour mai 2010)

En 1794, comme suite aux troubles révolutionnaires secouant notre puissant voisin français et conséquemment à la victoire française de Fleurus face aux Autrichiens, la "Belgique" est annexée. **Bovesse** devient un territoire du département de Sambre-et-Meuse et subit dès lors la vindicte des lois françaises, notamment les lois restrictives au niveau de la pratique du culte.

En 1801, conséquemment à la signature du *Concordat* entre Bonaparte et le Saint-Siège, bien que sous conditions, le culte catholique est rétabli. Les paroisses du Namurois sont réorganisées en fonction de la législation concordataire par l'évêque Léopold Claude de Bexon – établi dans ses fonctions depuis le 29 avril 1802 – sous la tutelle des services du préfet Péres. Le travail est achevé en juin 1803, mais suscite bien des contestations. Il faut attendre 1808 pour que le sort des nouvelles paroisses soit scellé.

Attachée au **diocèse de Namur**, la paroisse de **Bovesse** est établie en 1808 et est rattachée à la paroisse de Rhisnes. Elle est érigée en chapellenie par arrêté royal en 1838 et en 1842 devient une succursale indépendante. L'ancienne chapelle est agrandie et restaurée la même année.

L'église Saint-Nicolas, le presbytère et la maison communale

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, en l'absence d'un édifice capable d'accueillir une population en pleine expansion, à l'instar des paroisses de Meux, de Warisoulx et d'Émines à la même époque, les autorités communales de **Bovesse** expriment en 1876 le souhait d'édifier une église suffisamment spacieuse. Les plans d'un édifice néo-roman sont approuvés par le conseil communal en date du 2 décembre 1877 et l'emplacement choisi se trouve légèrement en dehors du cœur du village, car il faut également construire un presbytère et une maison communale. L'inauguration de la nouvelle église **Saint-Nicolas** a lieu en 1880. Le presbytère est inauguré en 1882 et sera désaffecté par la commune en 1970. L'ancienne maison de l'institutrice, bâtiment communal édifié aux alentours de 1900, est alors affectée à usage de presbytère.

Bien que déjà occupé depuis le II^{ème} siècle de notre ère, le site de **Bovesse** ne conserve aucune trace matérielle de la ferveur religieuse lointaine de nos ancêtres. La taille réduite de cette communauté ainsi que le rayonnement important de l'église mère de Saint-Denis expliquent aisément cette carence.

L'époque médiévale et les débuts de l'ère moderne

Politiquement dépendante du Comté de Namur, la paroisse de **Bovesse** est religieusement liée au diocèse de Liège (1305-1559) durant tout l'essor et le déclin du Moyen-Âge.

Mais au XVI^{ème} siècle, la tutelle de Liège prend fin. Une réorganisation de la cartographie religieuse s'impose.

D'une part, la répartition des circonscriptions ecclésiastiques de nos régions (treize diocèses) remontant pour la plupart à l'époque romaine ainsi qu'au Haut Moyen-Âge ne correspond plus du tout au découpage politique des XVII Provinces. À ce moment, les treize diocèses dépendent de trois provinces ecclésiastiques situées hors du pays : Cologne, Trèves et Reims. Le diocèse de Liège, bien plus étendu que la Principauté de Liège elle-même, dépend plus particulièrement de l'archevêché de Cologne. Cette organisation ne tient d'ailleurs compte ni des langues parlées, ni de l'accroissement démographique. Une telle organisation chaotique génère nécessairement des problèmes de communication, particulièrement handicapants dans une Europe secouée par les idées des réformateurs. Les visites irrégulières dans les paroisses n'assurent plus vraiment aux autorités ecclésiastiques un contrôle efficace du clergé.

D'autre part, depuis la réforme de Luther au début du siècle, les progrès du protestantisme préoccupent avec acuité nos souverains catholiques, Charles Quint puis Philippe II. Comment "sauver" ce qui reste du catholicisme ? Une réorganisation rigoureuse de la répartition des diocèses donnerait ainsi une plus forte cohésion aux XVII Provinces et assurerait au souverain la nomination - et le contrôle partiel ! - du corps épiscopal. Un tel remaniement constitue-

rait dès lors une arme efficace pour juguler les idées novatrices des réformés, un réel tremplin pour les idées de la réforme catholique.

La réorganisation territoriale de 1559-1561

Le 12 mai 1559, le pape Paul IV consent à la réorganisation des évêchés dans nos régions. La bulle *Super Universas* supprime l'ancienne répartition et subdivise le territoire de nos régions en trois provinces ecclésiastiques en tenant notamment compte de l'aspect linguistique : voient ainsi le jour les archevêchés de Malines, Utrecht et Cambrai - ce dernier incluant les nouveaux diocèses d'Arras, Tournai, Saint-Omer et celui de **Namur**.

À la mort de Paul IV (1559), le nouveau pape Pie IV confirme la bulle de son prédécesseur. Les limites du nouveau **diocèse de Namur** sont définies et les chanoines de Saint-Aubain deviennent les seigneurs de Saint-Denis. Bien que cette délimitation religieuse n'ait que peu à voir avec les limites de l'évêché d'aujourd'hui, les sept paroisses de notre secteur actuel de La Bruyère y sont déjà incluses. *Le Projet de dotation et de circonscription* de 1560 prévoit la tutelle de **l'évêché de Namur** sur : **Bonesche**, *Esmynes* (et hameau de *Huglise*), *Meux* (et hameaux de *Mehaignoulle*, *Scley* et *Trypsee*), *Rysnes*, *Saint-Denys* (et hameau de *Isnes-Sauvages* – bien que certains textes en fassent une dépendance de Bossière), *Viller le heste* et *Waristoul*. La bulle *Ex Injuncto* (11 mars 1561) en assure l'application. Le *Registra Vaticana* de cette même année fait mention de la création des paroisses suivantes : **Bovesche**, *Lesmynes* (et hameau de *Huglise* – Saint-Martin-Huglise), *Meux* (*Scley* – *Sclefhaie*), *Rysnes*, *S. Denis*, *Viller le Heste* et *Waristoul*.

Toute cette réorganisation fait inévitablement ombrager aux anciens privilèges : ceux de la noblesse, ceux des abbayes brabançonnaises et tout particulièrement ceux des évêques liégeois. En 1562, le chapitre de Saint-Lambert s'oppose d'ailleurs fermement à l'installation du premier évêque de Namur, Antoine Havet. Quelques chanoines et le doyen du chapitre de Saint-Aubain sont même menacés par la justice liégeoise sans que toute cette affaire ne tracasse les ouailles de nos paroisses.

Quoi qu'il en soit, ce remaniement territorial mené parallèlement au Concile de Trente atteint son but : un meilleur contrôle du clergé dans la lutte contre la dissidence protestante. Les diocèses sont maintenant subdivisés en entités inférieures, les doyennés, ceux-ci étant constitués des différentes paroisses dont le guide avait "charge d'âme" (*cura animorum*). C'est d'ailleurs de cette appellation que dérive le nom de "curé".

Le XVIII^{ème} siècle

À l'aube du XVIII^{ème} siècle, **Bovesse** ne dispose pas encore d'une église digne de ce nom. L'existence d'une chapelle dédiée à **saint Nicolas** est néanmoins attestée – les habitants parlent alors de leur "*autel*". Ce lieu de culte était situé entre l'implantation actuelle du cimetière et le Château de la Distillerie. Les bénéficiaires en résultant sont affectés à l'entretien d'un chapelain dépendant directement de la paroisse de Saint-Denis, mais au début du siècle, cette chapelle est fermée, obligeant ainsi les fidèles à se rendre à la messe à Saint-Denis... Les routes et chemins étant peu praticables, particulièrement durant la saison d'hiver, c'est logiquement que les habitants de **Bovesse** réclament au cours de l'année 1755 à l'évêque de Namur – Paul Godfroid, comte de Berlo et évêque – la réaffectation de leur "*autel*" au culte. La réponse ne tarde pas (janvier 1756) : la chapelle est rouverte, mais ne sera accessible que de la Toussaint jusqu'au printemps. De plus, sa fréquentation est réservée en priorité aux "*vieilles gens*" et aux "*caduques*".

Le séisme révolutionnaire

En 1778, à la veille de la Révolution française, **Bovesse** dépend de Saint-Denis. Cette dernière constitue une paroisse de grande importance, une "église mère", puisque sept prêtres en relèvent. Les paroissiens sont répartis sur plusieurs communes et dépendances : outre **Bovesse**, lui sont liées *Beuzet*, *Isnes-Sauvages* (confirmation par *la Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens* de Ferraris), *Émines* (*Saint-Martin*, *le Chenoy*, *Hulplanche*, *le Tieu des Frênes* et *Seumois*), *Meux* (*Raucourt*, *Tripsée*, *Mehaignoul*, *la Motte*, *Matinée*) et *Ostin*.